

# Week end Anglo Normandes

## 18-19-20 Septembre

Je vous propose un week end au départ de Granville vers Chausey et Jersey  
C'est un secteur splendide avec beaucoup de potentiel  
de plus grace aux fortes marées les paysages sont changeants  
Il y aura 1 ou 2 Dufour 35 , suivants candidats  
A bientôt sur les flots



### ORGANISATEUR:

Denis RICHARD : 06 61 70 77 84

### LIEU :

Embarquement Granville Jeudi 17 au soir

Débarquement Dimanche 20 après midi avec possibilité de dormir le soir

sur les bateaux

### TRANSPORT

Train ou Voiture

### LES INDISPENSABLES

Mettez dans un sac (valise interdite) :

- des chaussures bateau ou des tennis, (si possible des bottes voile).
- un équipement de pluie : cirés et bas de cirés de bateau (prêt possible)
- duvet, vêtements chauds (gants, pulls, bonnet, polaire, écharpe) et été (bob, maillot de bain, serviette).
- casquette, lampe de poche/frontale

**BUDGET : 133** Euros / pers pour la location du voilier

**Ce prix comprend** : la location du bateau et les frais d'organisation.

**Ce prix ne comprend pas** : le transport , l'avitaillement, les taxes de port (à la charge de l'équipage)

### INSCRIPTION :

Envoyer le **bulletin d'inscription ci-joint** dûment rempli par courrier accompagné d'un chèque correspondant . Cotisation du CIHM à jour ou carte découverte

Les inscriptions sont faites suivant leur ordre d'arrivée (cachet de la poste) et avec chèque.

**Réunion de préparation:** présence souhaitée :

La réunion de préparation sera organisée le **Lundi 14** à 19h 30 au 15, rue Gay Lussac, Paris (5e).

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).

# Week end Anglos Normandes

## 18-19-20 Septembre

### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### ADHESION CIHM :

Adhérent : numéro d'adhérent : \_\_\_\_\_  
Carte découverte Joindre un chèque séparé à l'ordre du CIHM et un bulletin d'adhésion.  
Adhésion CIHM Joindre un chèque séparé à l'ordre du CIHM et un bulletin d'adhésion  
adhésion en ligne possible

ASSURANCE : Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité choisie par : (A COMPLETER)  
Nom de l'assureur : \_\_\_\_\_ N° d'assurance : \_\_\_\_\_

NIVEAU VOILE : Skipper Équipier expérimenté Équipier Notions Sans expérience

TRANSPORT : Covoiturage Train  
Si voiture perso : Nbre places total : \_\_\_\_\_ Heure et lieu de départ : \_\_\_\_\_

CIRES : Oui, j'ai un ciré. Je peux prêter un ciré Oui Non

#### CONDITIONS GENERALES d'INSCRIPTION.

En validant son bulletin (chèque), le participant accepte les conditions générales d'inscription et les règles de fonctionnement de l'activité, décrites dans la charte voile disponible sur le site du CIHM : <http://www.cihm.info> ET EN PARTICULIER, le participant accepte les conditions d'inscription décrites ci-dessous :

- Annulation du fait du participant : Les frais d'annulation s'établissent comme suit :
  - à plus de 2 mois du départ : 15 € .
  - à moins de 2 mois et plus de 1 mois du départ : 50% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).
  - à moins de 1 mois du départ : 100% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).

- Annulation du fait de l'organisation

Si les conditions météo sont mauvaises, la location des bateaux est maintenue, la sortie n'est pas annulée et les participants restent au port, le cas échéant (organisation de manœuvres de port, formation sécurité, navigation,...).

- Caution :

L'équipage du bateau - et donc chaque équipier - est solidaire de la caution versée par CIHM, couvrant l'ensemble des avaries. (Le CIHM limite le risque financier à 15% de la caution en souscrivant une assurance de rachat de franchise). Les pertes de matériels restent à la charge de l'équipage

- Nettoyage du bateau :

L'équipage du bateau - et donc chaque équipier - doit nettoyer le bateau au retour. Il faut prévoir 2 heures de ménage avant de pouvoir repartir.

#### Validation du participant

Nom et prénom :

Adresse:

Tel personnel:

Tel bureau:

E-mail:

Personne à contacter:

N° téléphone:

**Mention : lu et approuvé et la date du jour      Signature**

L'organisateur doit confirmer votre participation à la sortie dans un délai de 10 jours. Si vous n'avez pas de confirmation dans ce délai, merci de prévenir l'organisateur.

**Je joins un chèque de 133 Euros à l'ordre du CIHM.**

**J'envoie le bulletin avec le chèque à l'organisateur du week-end.**

**Denis RICHARD 53 bis Bd ARAGO 75013 PARIS**

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles, ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (cf. programme du CIHM et charte Voile).